

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	20 <sup>ème</sup>
Nom de site	14_AMIENS_75020	Numéro	75120_009_03
Adresse du site	14, square d'Amiens	Hauteur	R+8 (31,46m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Bouygues présent (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/04/2022
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	09/11/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	09/01/2023

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 14 square d'Amiens et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75020 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables émettant à la fréquence 3500MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz), orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrants situés à moins de 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 0° < 2V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 4V/m 5G : 0° < 2V/m ; 120° < 2V/m ; 240° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans l'azimut 0° : 34,95m pour les antennes à faisceau fixe et 35,45m pour les antennes à faisceau orientable Dans les azimuts 120° et 240° : 33,40m pour les antennes à faisceau fixe et 30,90m pour les antennes à faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement des antennes existantes par de nouvelles antennes de même teinte que la façade de l'immeuble. Elles seront installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue
Zone technique	

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

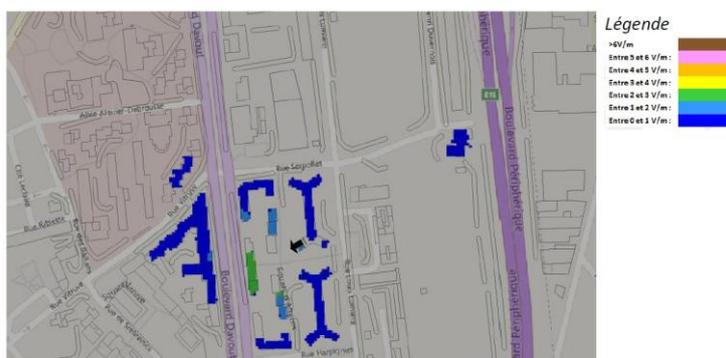
PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe**

*Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.*



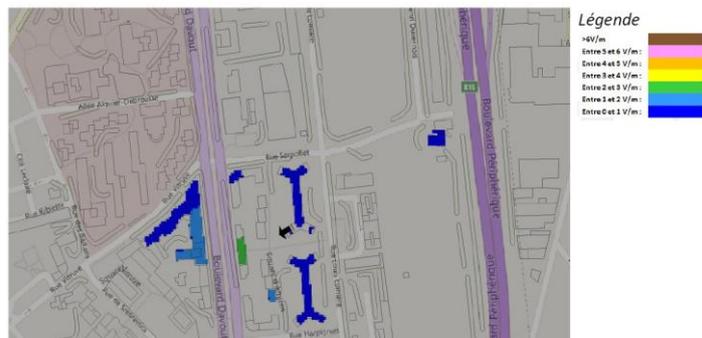
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	13.5 m	28.5 m	22.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m	28.5 m	25.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



**Vue des Azimuts**

**Azimut 0°**



**Azimut 120°**



**Azimut 240°**

